

Genève, le 18 mars 2011

RUE LAMARTINE 16BIS | 1203 GENÈVE
TÉL. 022 344 89 90 | FAX 022 344 89 31
SECRETARIAT@FCLR.CH | WWW.FCLR.CH

Assemblée constituante
Secrétariat général
Rue Henri-Fazy 2
Case postale 3919
1211 Genève 3

Prise de position du Comité de la FCLR sur l'avant projet de constitution genevoise

Madame, Monsieur,

En introduction à cette prise de position, le comité de la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres vous informe qu'il ne se prononcera pas sur l'ensemble de l'avant-projet, mais uniquement sur les trois articles qui concernent la FCLR, soit les articles 193, 194 et 195.

En mars 2010, la FCLR déposait une proposition collective munie de plus de 700 signatures, afin d'affirmer l'importance des loisirs accessibles à tous dans le maintien de la cohésion sociale.

Notre proposition était la suivante :

Al 1 : L'Etat et les Communes encouragent l'organisation de loisirs destinés à tous et en particulier aux jeunes, qui favorisent le développement de la personne, la solidarité, la participation et l'intégration, producteurs de liens qui contribuent à la cohésion sociale.

Al 2 : L'Etat et les Communes s'efforcent de mettre à disposition des lieux de proximité accessibles à tous, ainsi que les moyens nécessaires pour atteindre ces buts.

Les articles 193, 194 et 195 sont acceptables, toutefois ils pourraient aller plus loin, notamment dans une volonté des autorités cantonales et communales de s'engager, à l'instar de l'article 194 «Art, culture et patrimoine», à mettre à disposition des habitantes et habitants de ce canton, des lieux et des moyens pour contribuer à l'organisation de loisirs favorisant le développement de la personne, la solidarité, la participation et l'intégration, producteurs de liens contribuant à la cohésion sociale.

Nous espérons que les loisirs et le sport seront soutenus dans cette constitution, au même titre que l'art, la culture et le patrimoine.

En vous remerciant, Madame, Monsieur, de bien vouloir prendre notre position en considération, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Pour le Comité de la FCLR
Katia Merlino, Présidente